

Agenda

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **71 (1983)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276860>

Nutzungsbedingungen

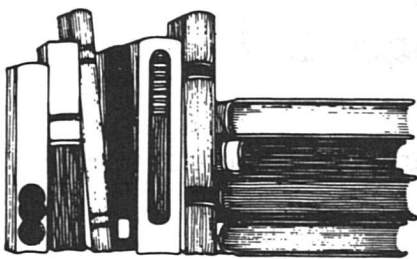
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Distinction littéraire

(JU)

En décernant pour la première fois de son histoire (récente !) une distinction littéraire et un prix de 2 000 francs à une femme, la République et Canton du Jura salue le troisième roman de Françoise Choquard, intitulé « Vert et bleu », paru aux éditions de la Pré-vôté à Moutier. Françoise Choquard est également l'auteur de « Douce et perfide mémoire » et de « Les trois maisons ». (b)

Société

Femmes socialistes vaudoises : les problèmes des vendeuses

Les vendeuses forment l'une des catégories de travailleuses les plus défavorisées. Leur situation préoccupe depuis longtemps toutes les organisations qui se donnent pour tâche de défendre les droits des femmes dans le domaine professionnel. Non seulement elles sont souvent victimes d'inégalités de traitement flagrantes, mais encore sont-elles mal informées et mal préparées à réagir contre les discriminations dont elles sont victimes. Leur taux de syndicalisation est très bas du fait du manque de temps (horaires astreignants auxquels s'ajoutent souvent les charges familiales) mais surtout du fait de la crainte d'être licenciées.

Les femmes socialistes vaudoises avaient décidé d'aborder tous ces problèmes lors de leur assemblée générale de mars avec plusieurs représentants du monde syndical. L'une des questions les plus débattues a été celle des horaires d'ouverture des magasins. Commentaire de la présidente, Ursula Nordmann, sur ce sujet controversé : « Il faut tenir compte de l'intérêt de tous les travailleurs. Ceux-ci doivent avoir la possibilité d'effectuer leurs achats en dehors de leurs propres heures de travail. Dans cette optique, s'insurger contre l'éventuelle ouverture des magasins une ou deux fois par semaine n'est pas une attitude raisonnable. Il faudrait plutôt insister pour que les horaires d'ouverture soient aménagés différemment. Par exemple, on pourrait imaginer que les magasins restent fermés le matin un nombre d'heures correspondant — ou si possible supérieur, pour diminuer le temps de travail total des vendeuses. » (sl)

Agenda

AMCF

(NE)

12, 13 et 14 mai : week-end à La Serment, Tête-de-Ran, avec les enfants (038/24 08 43 ou 24 19 28 pour les inscriptions)

19 mai : 20 h. 30, rue de l'Hôpital 10, deuxième étage, permanence sur le thème : « Ensemble, analysons la publicité ».

AMCF

(VD)

Mercredi 18 mai, assemblée générale à la Maison de la Femme, Eglantine 6, Lausanne.

ADF - Suisse

Samedi 28 mai, assemblée des déléguées, au Buffet de la Gare de Berne, dès 10 heures. Ordre du jour statutaire, puis discussion de nombreuses propositions des sections, notamment sur le thème : « La femme et les assurances sociales ».

ADF Lausanne

Lundi 16 mai, table-ronde sur l'accueil des écoliers, avec des représentants de la Direction des Ecoles et des Associations de parents intéressées. Maison de la Femme, Eglantine 6, Lausanne.

Lyceum-Club

(VD)

Rue de Bourg 15, Lausanne

20 mai, 17 heures : Bertrand Nobs présente son film « Souvenirs d'envol ».

27 mai, 17 heures : récital de Guy Denis, violoncelliste, accompagné au piano par Daniel Spiegelberg. Œuvres de Beethoven, Brahms et Martinu.

3 juin, 17 heures : Marianne Béguelin parle du poète Henri Michaux.

Une « Convention pour couples non mariés »

(NE)

Des couples toujours plus nombreux, et de tous âges, choisissent la vie commune sans pour autant sanctionner celle-ci par un mariage. Si cette situation « allège » quelque peu, pour eux, le problème de l'imposition, elle n'offre malheureusement que peu de garanties, sur le plan juridique, en ce qui concerne les autres aménagements de la vie à deux : enfants, bail à loyer, dépenses communes, fortune et biens personnels, inventaire, dettes ou travail ménager...

Ce qui a amené certains juristes allemands à se préoccuper de ces lacunes en rédigeant une « Convention pour couples non mariés ». Celle-ci vient d'être traduite et adaptée par le « Centre de liaison de sociétés féminines neuchâteloises » et présentée lors de sa dernière assemblée générale.

Cette « convention » traite, point par point, de tout ce qui devrait faire l'objet de décisions claires pour éviter les litiges.

Document précieux donc, puisque la plupart du temps, on néglige de régler certains aspects de la vie commune hors mariage par manque d'information et de dispositions sur quoi s'appuyer. Lorsque des difficultés surgissent, elles sont souvent amplifiées par ce « flou juridique »...

Lycée-Club

(NE)

6 mai, 20 heures : Fausses-Braves 3, Neuchâtel, vernissage de l'exposition de peintures d'Aletha Egger. Intermède musical de June Pantillon, pianiste. (Exposition ouverte jusqu'au 27 mai, de 15 h. à 18 h. Jeudi également de 20 à 22 h. Fermée lundi et mardi).

Fédération des Unions de femmes

(VD)

Soixante-huitième assemblée générale, à Avenches, le 19 mai : 9 h. 30 : réception, café, croissant ; 10 h. : assemblée, causerie de Hans Bögli, archéologue ; 12 h. 30 : repas, production d'un chœur ; 14 h. 30 : visite de musées.

Atelier d'écriture

(18 au 22 juillet)

Dans les collines de Provence, à 4 km de Vaison-la-Romaine. Organisé par Mary-Anna Barbey. Prix : Fr. 400.— - Tél. (021) 26 49 71.

Vacances :

— mères et enfants

18 au 25 juin à la Casa Solidarieta di Cavigliano (Ti). Demi-pension : Fr. 200.— (+ 90 par enfant jusqu'à neuf ans, gratuit en-dessous de 2 ans). Tél. (093) 81 11 15.

— parents et enfants

A Charmey, du 9 au 16 juillet. Thème de la semaine : « Bien dans ses nippes, bien dans sa peau ! S'habiller pour qui, pour quoi ? ». Enfants : la nuit en dortoir, le jour avec des monitrices ; parents : la nuit dans des chambres, le jour, groupes de discussion. Organisé par les Foyers chrétiens vaudois. Tél. (066) 22 94 72 (Françoise Miserez) au (024) 53 15 30 (Antoinette et Bernard Panchaud). Prix : selon revenu ; dégressif pour les enfants.

Cette « convention » est appelée, par là, à devenir une référence très utile et à rendre de grands services. Un exemplaire peut en être obtenu auprès de la présidente du « Centre de liaison de sociétés féminines », Mme Wyss-Boudry, rue de Rugin 2, 2034 Peseux, au prix de 10 francs. (alg)

Appel aux artisanes

(BE)

C'est aux femmes surtout que la Présidente de la Chambre d'Economie publique du Jura bernois, Me Marie-Ange Zellweger, a pensé en proposant que les artisanes de la région se regroupent à l'enseigne d'une coopérative. Et ce sont des femmes en effet qui ont en priorité répondu à l'appel de la CEP.

Une importante somme de travail devrait ainsi pouvoir sortir des tiroirs, et être présentée au grand jour, estampillée d'une sorte de « label de qualité » créé pour la circonstance. Dans leur nouvelle coopérative, les artisanes et les artisans s'organiseront eux-mêmes, et pourront envisager de regrouper leurs achats de matière première, de mettre sur pieds des expositions, de gérer un magasin. La CEP les aidera matériellement et dans leurs efforts de promotion. Elle a pour sa part inscrit à l'agenda d'été trois cours de technique artisanale destinés à perpétuer un savoir-faire typique de la région. (b)